

Votre conjoint(e) décédé(e) a cotisé au régime général.

Vous avez peut-être droit à une allocation
veuvage ou à une retraite de réversion.



Appelez-nous rapidement au :

39 60⁽¹⁾

prix d'un appel local depuis un poste fixe

**du lundi au vendredi
de 8h à 17h sans interruption**

⁽¹⁾ ou au **09 71 10 39 60** depuis l'étranger, une box ou un mobile

Nous vous guiderons dans vos démarches
et nous vous proposerons un rendez-vous.

**lassuranceretraite.fr
carsat-pl.fr**

La Favec

(Fédération des associations de conjoints survivants)

partenaire de la Carsat Pays de la Loire

**Des bénévoles et des professionnels
vous accompagnent dans votre deuil.**

Loire-Atlantique

ADVC*
35A rue Paul Bert
44100 Nantes

* Association Départementale des conjoints survivants

Maine-et-Loire

ADVC
10 bis rue Belle Poignée
49100 Angers

Mayenne

ADVC
Maison de Quartier «Les Fourches»
Place Pasteur - 53000 Laval

Sarthe

ADVC
4 rue d'Arcole
72000 Le Mans

Vendée

ADVC
15 rue Anatole France
85000 La Roche-sur-Yon

Important : pour votre dossier retraite, contactez la Carsat au 39 60

favec.org

**Retraite, Bien vieillir :
je m'informe, je m'inscris
aux newsletters !**

Info, conseils, paroles d'experts, ...
dans votre boîte e-mail.

Rendez-vous sur
carsat-pl.fr